



Classes de 4^{ème} et 3^{ème} Par alternance

Dès la 4^{ème}, quels objectifs ...

Ces classes, par la pédagogie de l'alternance des MFR permettent aux jeunes de préparer leur orientation des CAP, BEP, seconde puis des Brevets de Techniciens (B.T.), Baccalauréat Professionnels et Brevets de Techniciens Supérieurs (B.T.S.).

OBJECTIFS

Permettre une **orientation positive** après la 5^{ème} en étant agé de 14 ans au 31/12 en **mettant en valeur les motivations** des jeunes :

- Par l'**expérience d'une activité** professionnelle reconnue
- Par l'**acquisition d'une formation** générale solide (possibilité de préparer le Diplôme National du Brevet)
- Par la **possibilité d'orientation** diverses à l'issue de la 3^{ème}

Préparer les jeunes à une formation professionnelle par une insertion progressive dans le monde du travail.

CONDITIONS D'ENTREE

- Sortie de 5^{ème} → 4^{ème} par alternance
- Sortie de 4^{ème} → 3^{ème} par alternance
- Autres cas → à étudier

L'orientation est un projet important. Un accompagnement personnalisé est réalisé pour que chaque jeune réfléchisse à son parcours professionnel

LA FORMATION

DUREE

2 ans (30 - 32 semaines à la MFR ; 46 - 48 semaines en milieu socioprofessionnel)

CONTENU

La formation générale est basée sur le vécu professionnel, social et familial du jeune. L'enseignement général porte sur l'expression française, les mathématiques, l'histoire - géographie, langue étrangère, biologie, sciences physiques, informatique, sport...

Un enseignement par alternance et une formation pratique sont également dispensés. Selon le projet du jeune, les lieux de stage varient : artisanat, agriculture, animalerie, jardinerie



Une pédagogie active

La découverte d'un métier

Dès la 4^{ème}, chaque élève choisit son entreprise de stage « pivot » en fonction de son centre d'intérêt principal. Ces stages sont une source de motivation pour poursuivre la formation générale.

Le stage temporaire

En 4^{ème} et 3^{ème}, les jeunes doivent découvrir une autre entreprise que celle de leur stage pivot, durant 15 jours.

Des stages ponctuels

Au travers de stages ponctuels, les jeunes peuvent parfois affiner leur projet professionnel.

L'orientation

La succession d'expériences en stage, les mises en commun, les rencontres avec les formateurs, les visites de familles et maîtres de stage, et enfin des discussions entre camarades permettent de faire le choix d'un métier et de se motiver pour l'avenir.



L'alternance... travail, détente

Une semaine à la Maison Familiale...

*La correction de
l'étude
d'alternance*

Ce temps d'échanges permet de valoriser le travail réalisé en stage.

*Rigueur et
convivialité*

L'équipe d'encadrement accompagne les jeunes dans les différents temps vécus à la Maison Familiale. Cette proximité permet la rigueur nécessaire au travail et des temps de convivialité indispensable à l'écoute.

*L'ambiance
de groupe*

Elle se vit autour de repas, de veillées et de temps de détente vécus ensemble dans un cadre exceptionnel.

*Les voyages
d'étude*

Chaque année, les jeunes de 4^{ème} - 3^{ème} réalisent un voyage d'étude. Les jeunes de 4^{ème} animent une semaine cirque et ceux de 3^{ème} partent en Normandie sur les plages du débarquement.



Les partenaires de la formation

La formation globale

La Maison Familiale organise avec le concours de parents, une série d'interventions permettant la découverte du monde extérieur et une formation globale des jeunes.

Réunion de parents

Deux réunions ont lieu dans l'année pour les 4^{ème} et 3^{ème} par alternance. La première permet de présenter l'année scolaire, la deuxième sert à faire le point sur le trimestre écoulé.

Visites maîtres de stage

Deux visites de stage ont lieu. La première permet le placement du jeune en stage, la deuxième permet en 4^{ème} l'évaluation du jeune avec la présentation d'une activité pratique et la mise en place d'une responsabilité en 3^{ème}.



Maître de stage : un partenaire

ACCUEILLIR LE JEUNE DANS DE BONNES CONDITIONS

- Matérielles
- Ambiance
- Sécurité

- ☞ **Aider** le jeune à trouver sa place au sein de l'entreprise (sentiment d'être utile, de rendre service)
- ☞ **Planifier** son travail sur une semaine de 28 heures

AIDER LE JEUNE A DECOUVRIR L'ACTIVITE - LE METIER

- ☞ **Confier** des travaux au jeune (alterner travaux gratifiants et plus contraignants)
- ☞ **Favoriser** l'acquisition d'un SAVOIR-FAIRE (Je suis capable de..., Je sais faire...)
- ☞ **Fixer** des objectifs simples au jeune et lui permettre de REUSSIR
- ☞ **Aider** à la prise de responsabilités progressives...

ETABLIR DES RELATIONS CONFIANTES AVEC LE STAGIAIRE

- ☞ **Dialoguer** avec le jeune, consulter son carnet d'activités, porter une appréciation, le signer.
- ☞ **S'intéresser** aux questions du jeune et lui répondre (étude à réaliser chaque quinzaine)
- ☞ **Communiquer** au jeune votre savoir-faire, votre expérience, vos connaissances, votre enthousiasme
- ☞ **Faire confiance** au jeune !



Le jeune : devenir acteur de sa réussite

DECOUVERTE DU METIER

- ☞ Participer activement aux travaux
- ☞ Accepter les diversités des tâches
- ☞ Prendre des notes
- ☞ Se fixer des objectifs avec le maître de stage
- ☞ Programmer le travail
- ☞ Se responsabiliser progressivement

RELATION AVEC LE MAITRE DE STAGE

- ☞ Dialoguer, en utilisant les questions liées au thème, au métier
- ☞ S'intéresser au milieu de vie
- ☞ Communiquer à des moments favorables (en début de semaine)
- ☞ Remettre le plan de l'étude (en début de semaine) et le carnet de liaison en fin de semaine (ne pas oublier de le faire signer)
- ☞ Faire preuve de discrétion

CONDITIONS MATERIELLES

- ☞ Respecter les horaires convenus
- ☞ Avoir une tenue correspondant aux activités
- ☞ Respecter les règles de sécurité et d'hygiène



Participation des familles à la Formation

Année scolaire 2009/2010

CLASSES DE 4^{ème} et 3^{ème} par alternance

➤ **Coût de la formation tous frais compris (sauf voyage d'étude)**

• **1 391 €uros**

➤ **Règlement**

- **50 €uros à l'inscription**
- **10 mensualités de 134,10 €uros par prélèvement automatique**

Selon leurs revenus, les familles peuvent bénéficier de bourses d'études du ministère de l'agriculture. Les dossiers sont à demander auprès de la Maison Familiale.